

Image not found or type unknown



Succession familiale et somme séquestrée

Par **grupa77**, le **27/12/2014** à **22:24**

Bonjour,rrnrLors de la succession de mes parents en 1995, une somme a été soustraite de ma part, et mise sous séquestre dans une étude notariale.rnQuand puis je prétendre à "retrouver" ladite somme, quelle est la durée légale de ce "séquestre", puis je également prétendre à toucher des intérêts sur le montant consigné depuis 20 ans ?nrremerciements